

Vol. 36, no 20, 6 mai 2010

## Christian Muckle : Impair et perd!

Louis Normand, président  
.....

**B**onne nouvelle! Le plan d'action adopté à l'unanimité par l'assemblée générale le 23 avril dernier a des retombées positives. En effet, à la FNEEQ(CSN), les déléguées et les délégués réunis en regroupement ont accepté, eux aussi à l'unanimité, d'intégrer « le plan d'action Trois-Rivières » à celui un peu plus frileux, d'abord envisagé au national. Vu sous cet angle et de façon un peu surréaliste, la FNEEQ(CSN) en doit une à notre directeur général qui, à grands coups de dérobades, a favorisé l'intensification de notre mobilisation.

Mais revenons à notre plan d'action et à ses retombées. Il est clair que nos actions dérangent et c'est très bien ainsi. Très bien surtout pour les profs qui ont retrouvé du temps pour leurs cours, pour leurs étudiantes et leurs étudiants. Très bien pour la direction qui réalise par la même occasion l'ampleur des tâches généreusement accomplies au quotidien par l'ensemble du personnel et pour lesquelles notre directeur général a refusé toute forme de reconnaissance publique. Il persiste et il en rajoute! Je reproduis ici le libellé de deux recommandations adoptées à l'unanimité mercredi le 28 avril dernier par les membres du conseil d'administration du cégep du Vieux-Montréal.

1. « De demander au Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) de répondre aux besoins des collègues en obtenant l'ajout d'un nombre substantiel de ressources dédiées à l'exercice de la tâche de tous les personnels du réseau collégial. »
2. « De transmettre au ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, et à la ministre de l'Éducation, du Loisir, et du Sport, madame Michelle Courchesne, les inquiétudes de la communauté du cégep du Vieux-Montréal quant à l'impact potentiel du budget 2010-2011 du gouvernement du Québec sur la qualité des services offerts par le Collège et la réalisation de sa mission éducative. »

Le Collège nous a demandé de faire preuve d'ouverture. Nous lui avons donc offert d'adopter la même attitude et les mêmes positions que celles du Vieux-Montréal en échange d'un assouplissement possible de certaines actions qui aurait été discuté au Conseil syndical. Quelque part dans les hautes sphères, notre offre s'est égarée dans le vide sidéral...

À force de multiplier les impairs, M. Muckle a fait multiplier mes articles dans le *Point d'ordre*. Toutefois, depuis le 23 avril dernier, le directeur général sait que « *Christian Muckle, lève-toi et parle!* », « *La fête de la reconnaissance* », « *Maintenant, il sait!* », « *Christian Muckle : impair et perd!* », etc. ne sont pas l'expression de l'acharnement déplacé de Louis Normand, mais le reflet de l'incompréhension des profs face à son, appelons cela, « mode de gestion ».

Il persiste et il en rajoute! Ce n'est pas seulement de son bonus de 6% dont le Conseil d'administration aura à répondre...

## Proposition et contre-proposition

Éric Désilets, 3<sup>e</sup> vice-président à l'information  
 .....

**L**e 26 avril dernier, après plus de 3 semaines sans rencontres de négos à la table sectorielle des 46 cégeps affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) a finalement déposé une offre globale de règlement. Par contre, celle-ci ne répond pas aux besoins du réseau collégial qui ont été identifiés de part et d'autre dans l'étude *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*. Le gouvernement propose l'injection de 275 ETC (équivalent temps complet) d'ici les 5 prochaines années, et surtout, dans 4 et 5 ans. Au Cégep de Trois-Rivières, cela ne se traduirait même pas par l'ajout d'un prof à chaque année qui viendrait alléger la tâche de tout le monde...

De plus, l'offre du CPNC ne répond pas à nos demandes concernant l'amélioration de la rémunération à l'entrée dans la profession, la valorisation des diplômes de maîtrise et de doctorat, la représentativité syndicale (nous demandons 1% des ETC pour des libérations syndicales) et le comité sur le financement des cégeps dont la création avait pourtant été promise par la ministre Gagnon-Tremblay. Par ailleurs, sans ajouter de ressources quantifiables, le gouvernement ajoute de nombreuses tâches aux assemblées départementales, aux comités de programme et à leurs coordinations respectives. La proposition marque également des reculs relatifs à la sécurité d'emploi et aux MED (profs mis en disponibilité).

Réunis à Montréal le 29 avril dernier, les déléguées et les délégués de la FNEEQ ont par conséquent rejeté cette proposition et ils ont formulé une contre-proposition (vous retrouvez le texte complet sur notre site internet : [www.synprofctr.qc.ca](http://www.synprofctr.qc.ca)). Le conseil syndical sera consulté la semaine prochaine sur le contenu de ce nouveau cahier de demandes. La rencontre du 12 mai servira surtout à informer les déléguées et les délégués de chaque département et non à amender la contre-proposition. En effet, la consultation ne doit pas tout reprendre à zéro, elle doit tenir compte des 26 rencontres de négos qui ont eu lieu entre les parties. La principale demande de la contre-proposition est l'ajout de 800 ETC sur une période de trois ans. Il y a donc un gouffre qui nous sépare encore du gouvernement...

Est-ce qu'il y a une réelle volonté politique pour régler les problèmes de la tâche, de maintien à l'emploi et d'attraction des profs? Quand l'argent ira-t-il dans nos classes, à la fois pour nous, pour nos étudiantes et nos étudiants? Nous avons besoin de ressources significatives maintenant. La réponse du gouvernement définira notre avenir pour les 5 prochaines années. Avec les boycottages appliqués dans les 46 cégeps de la FNEEQ, trouverons-nous une oreille attentive? Sinon nous trouverons d'autres moyens d'action plus lourds.



### À VOTRE AGENDA

#### CONSEIL SYNDICAL

MERCREDI 12 MAI 2010  
 15 H 15 - LOCAL SE-1030

- ◆ Rapport de négociation
- ◆ Contre-proposition FNEEQ(CSN)
- ◆ Plan d'action

### Le boycottage concernant la retenue des notes

Le Plan d'action en vigueur depuis le 23 avril dernier affirme au point B. : « *Retenir les notes hiver 2010 jusqu'au congrès local.* » Il s'agit de ne pas transmettre les notes à la direction, mais vous pouvez les diffuser sur Omnivox à vos étudiantes et à vos étudiants. Ce moyen d'action sera rediscuté à la réunion du 1<sup>er</sup> juin qui a lieu à l'Île St-Quentin.



Syndicat des professeur-e-s du Cégep de Trois-Rivières  
 3500, rue de Courval, Trois-Rivières, Québec G9A 5E6  
 Tél.: (819) 376-9555 / Télécopieur: (819) 376-2072

